Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260326-260510-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-05-10

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Séance du 26 mars 2026

OBJET : **Achat photocopieurs pour la Mairie et l'école des Perrières**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 20 mars 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BOUFFOS R.

Absentes excusées : LE BONNIEC V. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à OLLITRAULT S.

Secrétaire de séance : ROUXEL D.

Gildas Pérennez, Adjoint au Maire, propose d'acheter deux photocopieurs : un pour la Mairie et un pour l'école des Perrières car les contrats de maintenance de ces derniers arrivent à terme.

Gildas Pérennez présente les devis de location et d'achat du matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient la proposition de la société Koesio pour l'achat de deux photocopieurs pour les montants suivants :

- mairie : 4 990 € HT
- école des Perrières : 2 990 € HT

Cet achat sera mandaté en section d'investissement du budget communal.
Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis et le contrat de maintenance.

Pour copie conforme,
Le Maire,

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 31 mars 2026

Le Maire,